

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quatorze, le 15 décembre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques (pouvoir de Mr PELLOUX Jacques).

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, Mme VAGINAY Sophie (pouvoir de Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène), DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice , FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BOUGUYON Yvan, BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien, COLLOMB Stéphane, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSES : Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie et M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. Jacques MARTIN.

OBJET: MANDAT SPECIAL : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT AU PRESIDENT ET AU VICE-PRESIDENT CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES.

Messieurs MARTIN Jacques, Président de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye » et NICOLAO Michel, Vice Président chargé de l'environnement et services communautaires, se sont rendus à Paris, les 21 et 22 Octobre derniers, dans le cadre de la rencontre pour la présentation du tracé du Tour de France.

Considérant qu'il convient de les défrayer des frais engendrés par ces déplacements,

Le Conseil de Communauté,
Après Délibéré,

A l'unanimité des membres présents, (MM MARTIN Jacques et NICOLAO Michel n'ayant pas pris part au vote).

- **ACCEPTTE** la prise en charge des déplacements visés ci-dessus, aux frais réels.
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2014, art 6532.

Ainsi Fait et Délibéré en séance, les Jour, Mois et An que ci-dessus.
Pour Extrait Certifié Conforme.

Le Président,
M. MARTIN Jacques

